



PARLEMENT BRUXELLOIS BRUSSELS PARLEMENT

LE PRÉSIDENT - DE VOORZITTER

Madame,

Monsieur,

L'année 2019 sera marquée par un triple scrutin électoral (fédéral, régional, et européen) et par la célébration du 30^{ème} anniversaire de la Région bruxelloise et de son Parlement.

Dans ce cadre, le Parlement bruxellois propose trois nouvelles activités à destination des élèves de cinquième et sixième années de l'enseignement secondaire bruxellois :

- « **Ta voix, ton choix. A toi de voter !** » (atelier participatif) ;
- « **Habiter la démocratie. L'architecture des parlements** » (exposition guidée avec visite de l'hémicycle du Parlement bruxellois) ;
- « **Traités sur la tolérance : de Voltaire à Charb** » (lectures citoyennes avec débat interactif).

Ces activités gratuites sont accessibles aux élèves issus d'écoles francophones et néerlandophones, tous réseaux confondus. Elles se dérouleront en février, mars et avril 2019.

Vous trouverez ci-joint les dates proposées, un lien vers un formulaire d'inscription en ligne, ainsi que toutes les informations détaillées.

En tant que président du Parlement bruxellois, j'espère que ces initiatives, qui s'inscrivent dans notre programme d'éducation à la citoyenneté des jeunes bruxellois, susciteront votre intérêt.

Je vous prie, Madame, Monsieur, de recevoir mes salutations les plus cordiales.

Charles PICQUÉ
Président du Parlement bruxellois





PROGRAMME DÉTAILLÉ DES ACTIVITÉS

1. « Ta voix, ton choix. A toi de voter ! »

Développée en collaboration avec Infor Jeunes Bruxelles¹ « Ta voix, ton choix. A toi de voter ! » permet d'expérimenter la politique au niveau régional, tout en sensibilisant les jeunes à la citoyenneté active et au droit de vote.

Descriptif de l'activité :

Répartis en sous-groupes, les jeunes sont candidats aux élections régionales. Ils créent leur parti, élaborent leur programme politique et définissent leurs priorités dans la gestion de leur Région. Ils doivent ensuite convaincre leurs pairs en présentant leur programme dans l'hémicycle, répondre aux questions des électeurs et voter pour les partis de leur choix. Un quiz sur les élections et le fonctionnement des institutions régionales clôture la matinée.

Cette animation bilingue (une traduction simultanée est prévue lorsque les classes des différentes écoles sont réunies dans l'hémicycle) permet aux élèves de plonger dans les compétences régionales et dans l'expérience du fonctionnement de la démocratie.

Objectifs :

- Montrer l'importance d'être un citoyen actif et engagé ;
- Sensibiliser aux enjeux des élections régionales ;
- Expliquer le système électoral (partis, vote, élus, formation d'une majorité...).

Durée : une demi-journée

2. « Habiter la démocratie. L'architecture des parlements »

Conçue à l'occasion des 30 ans du Parlement bruxellois, l'exposition « Habiter la démocratie. L'architecture des parlements » sera inaugurée en février 2019. A travers l'analyse comparée de parlements existants et de projets de parlements du futur, cette exposition interroge l'activité parlementaire, tout en explorant la manière dont la démocratie s'exprime et se traduit dans l'architecture et l'organisation spatiale des bâtiments.

Descriptif de l'activité :

Lors de cette visite guidée et interactive, les élèves découvrent les origines historiques de l'institution parlementaire. Ils apprennent à observer un parlement de l'intérieur et de l'extérieur. Ils sont invités à s'interroger sur la représentativité démocratique de différents parlements dans le monde et à réfléchir à de nouvelles formes de démocratie à partir de projets de parlements du futur. La visite se

¹ Asbl ayant pour objectif d'informer, d'aider et de conseiller toutes les personnes qui le souhaitent et plus particulièrement les jeunes dans tous les domaines qui les concernent.

termine par un passage dans l'hémicycle du Parlement bruxellois où des explications sont données sur le fonctionnement de l'institution.

Objectifs :

- Expliquer les fondements de l'institution parlementaire ;
- Fournir des outils d'analyse critique de la représentativité démocratique et sensibiliser à ses enjeux ;
- Montrer la diversité des cultures politiques dans le monde et les mettre en lien avec l'histoire et les parlements des pays concernés ;
- S'interroger sur la représentation que les peuples se font de la démocratie à partir de l'architecture de leurs parlements ;
- Comprendre comment fonctionne le Parlement bruxellois.

Durée : 1h30

3. « Traités sur la tolérance : de Voltaire à Charb »

En collaboration avec les Universités populaires du théâtre² et le Magasin d'écriture théâtrale, le Parlement bruxellois organise deux lectures citoyennes autour du thème de la tolérance. Intitulées « *Traités sur la tolérance : de Voltaire à Charb* », celles-ci rassemblent un florilège de textes de référence sur la tolérance, depuis Voltaire jusqu'à Charb, en passant par Malala Yousafzai (Prix Nobel de la Paix en 2014), Saint Exupéry, Gandhi, Amin Maalouf...

Descriptif de l'activité :

La lecture citoyenne se présente comme une leçon-spectacle et se déroule dans l'hémicycle. Elle comporte trois temps : une brève présentation pour situer le contexte et les enjeux soulevés par le texte, la lecture proprement dite du texte, à la tribune par un comédien professionnel, et enfin, le débat animé par un spécialiste des Universités populaires du théâtre. Au début de l'activité, les élèves, installés à la place des députés, sont invités à choisir, parmi la sélection de textes de référence, ceux qu'ils souhaitent entendre.

Cette activité est bilingue au sens où une traduction écrite et/ou simultanée est prévue tout au long de la leçon-spectacle.

Objectifs :

- Initier à la compréhension de textes et d'auteurs de référence en les contextualisant ;
- Stimuler la réflexion et l'argumentation autour du thème de la tolérance et du vivre ensemble ;
- Encourager le débat contradictoire sur un thème de société et d'actualité à partir de textes variés (littéraires, philosophiques, politiques et historiques).

Durée : 1h30

² Asbl ayant pour objectif l'éducation populaire par le théâtre.

4. Informations pratiques

Lieu : Parlement Bruxellois – Rue du Lombard, 69 à 1000 Bruxelles

Agenda et horaires :

- 18 février : 9h30 – 11h : « Traités sur la tolérance : de Voltaire à Charb »
- 19 février : 9h30 – 11h : « Traités sur la tolérance : de Voltaire à Charb »
- 20 février : 9h – 11h30 : « Habiter la démocratie. L'architecture des parlements »
- 25 février : 9h – 11h30 : « Habiter la démocratie. L'architecture des parlements »
- 27 février : 9h – 11h30 : « Habiter la démocratie. L'architecture des parlements »
- 11 mars : 8h30 – 12h30 : « Ta voix, ton choix. A toi de voter ! »
- 11 mars : 14h – 15h30 : « Habiter la démocratie. L'architecture des parlements »
- 19 mars : 8h30 – 12h30 : « Ta voix, ton choix. A toi de voter ! »
- 19 mars : 14h – 15h30 : « Habiter la démocratie. L'architecture des parlements »
- 20 mars : 8h30 – 12h30 : « Ta voix, ton choix. A toi de voter ! »
- 26 mars : 9h – 11h30 : « Habiter la démocratie. L'architecture des parlements »
- 28 mars : 9h – 11h30 : « Habiter la démocratie. L'architecture des parlements »
- 2 avril : 8h30 – 12h30 : « Ta voix, ton choix. A toi de voter ! »
- 2 avril : 14h – 15h30 : « Habiter la démocratie. L'architecture des parlements »
- 3 avril : 8h30 – 12h30 : « Ta voix, ton choix. A toi de voter ! »
- 4 avril : 8h30 – 12h30 : « Ta voix, ton choix. A toi de voter ! »
- 4 avril : 14h – 15h30 : « Habiter la démocratie. L'architecture des parlements »
- 23 avril : 9h30 – 11h : « Habiter la démocratie. L'architecture des parlements »
- 23 avril : 14h – 15h30 : « Habiter la démocratie. L'architecture des parlements »

5. Modalités d'inscription :

Merci de vous inscrire via le formulaire en ligne disponible à l'adresse suivante <http://www.parlement.brussels/1t2019/>

Chaque école peut participer à plusieurs activités. Les activités sont totalement gratuites. Un équilibre linguistique sera privilégié ainsi qu'une mixité des réseaux et des sections.

Le nombre d'inscrits par **visite de l'exposition** « Habiter la démocratie. L'architecture des parlements » est de **30 élèves maximum**.

Les places étant limitées, l'inscription des classes se fera selon le principe « Premiers inscrits, premiers servis ». Toutefois, les écoles qui feraient le choix de combiner, le 11 mars 2019, le 2 avril 2019 ou le 4 avril 2019, deux activités en une seule et même journée; à savoir « Ta voix, ton choix. A toi de voter ! » en matinée et « Habiter la démocratie, L'architecture des parlements » en après-midi **feront l'objet d'un traitement prioritaire**.

Il est à noter que l'activité « Ta voix, ton choix. A toi de voter ! » est semblable à celle organisée à l'occasion des élections communales d'octobre 2018, mais avec des contenus adaptés aux élections régionales.

Pour l'organisation pratique et pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Service Communication et Relations extérieures du Parlement bruxellois : Laurent Lefèvre, llefevre@parlement.brussels - tél. 02 549 62 47 ou Sophie Dierickx, sdierickx@parlement.brussels – tél : 549 63 37.